

BOURSE INITIATIVES JEUNES - BIJ : AIDE AUX PROJETS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

C'est une aide favorisant les projets individuels ou collectifs de jeunes de **16 à 25 ans** révolus, domiciliés dans le Pas-de-Calais.

Le projet peut être porté par une personne, un groupe (maximum 6), une association ou une junior association.

Les montants de cette BIJ varient :

1500 € pour réaliser un projet individuel ou collectif,

500 € pour une aide individuelle forfaitisée dans le cadre d'un projet de mobilité internationale

500 € pour une aide forfaitisée dans le cadre de projet d'association étudiante

Dans tous les cas, elle est plafonnée à 50 % du budget prévisionnel. Un bonus d'un montant de 250 € sera attribué pour les projets qui répondent aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Différents domaines de projets sont possibles :

citoyenneté,
vie locale,
culture,
sport,
solidarité locale et internationale, humanitaire,
développement durable,
création artistique.

La demande est à déposer au moins 3 mois avant la date de réalisation auprès d'une structure partenaire. Rapprochez-vous d'une structure relais Information Jeunesse ou d'une maison du département. Elles pourront vous aider dans le montage de votre projet.

[http://pacte.jeunesse@pasdecalais.fr](mailto:pacte.jeunesse@pasdecalais.fr)

<https://www.jeunesdu62.fr/bourse-initiatives-jeunes>



Conseil départemental du Pas-de-Calais:

Rue Ferdinand Buisson

62018 - Arras

<https://www.pasdecalais.fr/>